

GRAND ORIENT DE FRANCE



Science

Citoyen

Technique

Politique

État

LIVRE BLANC

Après

Les Cahiers thématiques



Travail Égalité

Mondial

République

économie

école

santé

solidarité laïcité

Citoyenneté

individu

société

liberté

Un autre citoyen

Les loges suivantes ont participé à l'élaboration de ces propositions et pensées ...

- Respectable Loge, Fraternité Caraïbe, Orient de Basse/Terre, Trois rivières, Région 1**
- Respectable Loge, L'Etoile bleue, Orient de Toulon, Région 2**
- Respectable Loge, Les Éternels Apprentis, Orient de La Possession, Région 3**
- Respectable Loge, Olympe de Gouges, Orient de Strasbourg, Région 4**
- Respectable Loge, Lumière – Tolérance – Fraternité, Orient de Lyon, Région 6**
- Respectable Loge, Raison et Laïcité, Orient d'Aulnay-sous-Bois, Région 7**
- Respectable Loge, Athanor, Orient de Montfort l'Amaury, Région 7**
- Respectable Loge, Raison et Laïcité, Orient d'Aulnay-sous-Bois, Région 7**
- Respectable Loge, Le Drakkar de la Triple Espérance, Orient d'Yvetot Pays de Caux, Région 9**
- Respectable Loge, Triple Union, Orient de Dinan, Région 9**
- Respectable Loge, Tolérance et Liberté, Orient de Cambrai, Région 10**
- Respectable Loge, Du Devoir et De La Raison, Orient de Paris, Région 11**
- Respectable Loge, Le Bonheur Diderot, Orient de Paris, Région 14**
- Respectable Loge, Les Francs Chevaliers de Saint André d'Écosse et Solidarité réunies, Orient de Bordeaux, Région 16**
- Respectable Loge, La Paix, Orient de Tarbes, Région 17**

Citoyen ou client ?

Nous vivons jusqu'à présent dans une société basée sur le profit et la marchandisation. Où l'on consomme de plus en plus pour que le système, axé sur l'Avoir au détriment de l'Être, continue de fonctionner. Dans ce contexte, chacun se replie sur soi, sur la satisfaction de ses propres désirs au détriment du bien commun.

Nous produisons de plus en plus et de plus en plus loin des produits de consommation qu'on nous pousse à renouveler et qui ne nous procurent qu'un bien être passager, au détriment des ressources de notre planète, en rompant les équilibres naturels, en augmentant les inégalités, en produisant de plus en plus de déchets...

Peu à peu, le citoyen s'est mué en client.

Or comment croire que le Bonheur c'est d'avoir ?

Comment améliorer la prise de conscience de la dimension citoyenne de chacun dans une dimension plus globale pour construire une humanité plus juste et plus éclairée ?

Ce confinement qui a fait émerger des solidarités, des responsabilités au service des autres, nous a délogés de nos habitudes consommatrices, nous a fait percevoir nos besoins essentiels. Il nous a fait retrouver le « goût des autres ». Il nous a redonné conscience de l'importance des services publics et de la protection sociale. En conséquence il apparait de façon largement partagée que nous devons

renoncer à un modèle basé sur la croissance éternelle, la consommation de masse et l'exploitation débridée des ressources naturelles..

Toutes ces énergies d'alors ont produit un sentiment d'utilité publique tourné vers la bienveillance et la solidarité. Nous devons transformer le logiciel de façon radicale pour un modèle plus vertueux et plus humain.

Autrement dit comment faire un autre citoyen dans une société plus centrée sur l'Humain, dans une société plus solidaire que marchande ? Car c'est changer ou mourir ;

Citoyen : vigie de l'intérêt général

Citoyens d'une Nation, d'un État ou d'un groupement d'États, du Monde... peu importe ! Avant tout citoyens, c'est-à-dire impliqués, conscients des enjeux, partie prenante d'un projet collectif dont les bases ont été définies et acceptées par tous, un projet forgé à l'aune du bien commun.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 en son Article 6 qui indique : « La Loi est l'expression de la volonté générale. », n'accorde pas de droits à l'individu mais au citoyen.

Les notions de droit et de liberté sont donc, de par la loi encadrée par des devoirs. C'est la libre acceptation de ces contraintes qui fait de l'homme un citoyen, c'est-à-dire « Un parmi les Autres » : un être singulier qui dépasse ses désirs personnels au profit d'un projet collectif.

Être citoyen c'est d'abord se sentir appartenir à une communauté, sentir qu'on y est reconnu. C'est aussi s'autoriser le droit et avoir le devoir de donner son avis, d'agir pour soi et pour les autres et d'en avoir le pouvoir.

Ne naissant pas citoyen on doit devenir un nouveau citoyen, un autre citoyen !

Repenser l'éducation à la citoyenneté

La notion de nouveau citoyen exige l'implication et donc l'information... et donc la formation.

Aujourd'hui le rôle de l'école se cantonne de plus en plus à former les enfants à devenir des travailleurs au détriment d'une formation à la citoyenneté. En d'autres termes, plutôt que de produire des têtes bien faites de futurs citoyens, notre appareil d'enseignement se limite à produire des têtes bien pleines de futurs producteurs...

La place de l'éducation est fondamentale pour former un autre citoyen. Cette éducation ne peut pas reposer sur l'individu mais sur une volonté politique de munir l'individu des outils qui feront de lui ce citoyen éclairé.

C'est le rôle républicain de l'Education Nationale que de former à l'esprit critique dès le plus jeune âge, et de former les jeunes et futurs citoyens à la compréhension des enjeux républicains.

L'éducation doit donc subir une profonde réforme et cela passe d'abord par consacrer une part budgétaire plus importante au développement de l'éducation citoyenne, dès l'école élémentaire, en France comme en Europe. Elle doit établir des liens entre les disciplines, pour que le nouveau citoyen

construise une vision du monde qui ne soit pas faite d'une simple juxtaposition de savoirs simplifiés mais de savoirs dynamiques en interactions qui rendent possible l'accès à la complexité du réel.

De l'école primaire jusqu'au lycée, elle ne se conçoit qu'avec une construction progressive et précoce des divers apprentissages : respect de l'autre et sens collectif, initiation philosophique sur le doute, la curiosité, le libre arbitre, la liberté de conscience, nécessité du croisement de l'information, autonomie de pensée et de jugement, connaissance des valeurs et des fonctionnements de toutes les institutions de locales à européennes....

L'éducation à la nouvelle citoyenneté ne se conçoit qu'au travers de mises en situations permettant une implication active de l'apprenant en termes de savoirs, de savoirs faire et de savoirs être (conseil coopératif, pédagogies actives, débat philosophique ...).

Aller vers le sens critique, aller vers le sens du bien commun, mise en valeur du bien moral, aller vers la solidarité, doivent permettre d'améliorer les relations entre individus et l'attitude du citoyen envers les faits de société et les règles.

La finalité de cet enseignement ainsi refondé sera de former des citoyens matures, des citoyens conscients..., conscients de leur part de responsabilité, garants de leur monde d'aujourd'hui et de demain.

Il faut aussi que l'éducation à la citoyenneté soit globale et s'appuie sur les synergies de l'ensemble des acteurs éducatifs de la société tout entière (famille, école, associations...)et qu'elle soit dispensée tout au long de la vie . De même il est tout aussi indispensable de former les formateurs en continu pour avancer ensemble vers cette autre citoyenneté.

Les citoyens formés auront besoin aussi d'une information indépendante la plus libre possible. La concentration de l'information dans les mains de puissances économiques et médiatiques n'est donc pas souhaitable, car elle revient à ne diffuser que l'idée d'une minorité « éclairée », une sorte d'aristocratie qui maîtriserait les codes, face à un « peuple » ne comprenant pas les enjeux républicains. Cette annexion de l'information pourrait mener droit à un « populisme », qui traduirait l'appel aux instincts les plus bas de la population. Il faut favoriser les médias libres et indépendants au service des citoyens.

Refonder un service civique

Consacrer l'entrée dans la vie active des jeunes citoyens doit passer par l'instauration d'un service civil événement majeur de la vie du jeune citoyen, pour une prise de conscience « en temps réel » et la découverte active du fonctionnement du pays, c'était déjà l'ambition du service civique instauré en 2010 !

Au sein des collectivités municipales régionales et nationales et des associations et de leurs services, ce pour une certaine durée suffisante de quelques mois ou à une année entière, chacun sera appelé à choisir le champ d'activités qu'il compte visiter de l'intérieur, afin d'en connaître les « tenants et aboutissants » : Administration du pays, Éducation Nationale, Santé, Défense Nationale, Justice, Aménagement du territoire, Environnement....

Concrétisé par la signature d'un engagement mutuel organisé et signé, il concernera le jeune citoyen et la nation : je m'engage à ceci, tu t'engages à cela. Cet engagement comporte une liste des droits et des devoirs respectifs du jeune citoyen, d'une part, et de son pays, d'autre part.

Replacer le citoyen au centre de nouvelles structures politiques

Au sortir de cette crise inédite, nous avons besoin de civisme, cette ardente obligation qui nous est faite, à nous, les citoyens, de conjuguer nos droits avec nos devoirs, d'une République qui enseigne le goût de l'autre, d'une République du respect où l'autorité redeviendrait naturelle, aux antipodes de l'autoritarisme ou du laxisme.

Le nouveau citoyen sera organisé et se devra d'être plus impliqué dans la vie de la cité notamment à travers les structures décentralisées. Être citoyen ne consiste pas seulement à mettre un bulletin de vote dans une urne et à s'en remettre à ceux qui seront élus. C'est avant tout être actif, s'informer et accepter la réalité du monde social, économique, sanitaire. Les Conseils Municipaux de jeunes et les forums citoyens doivent se généraliser.

Le tissu associatif, reste un moyen privilégié pour « faire société » pour l'implication citoyenne et la participation active à la vie de la cité dans son sens le plus large. Il faut veiller à maintenir son dynamisme, renforcer et développer son action à l'échelon local où il prend tout son sens.

Si le rôle de l'état "chef d'orchestre" est incontournable dans la prise de décision nationale, il doit largement s'appuyer sur les collectivités territoriales, les associations et la participation citoyenne pour leur mise en œuvre décentralisée. Pour ce faire il faut moins de centralisme synonyme de lourdeurs et de contraintes administratives, un renforcement des moyens des élus locaux, plus de démocratie directe et de proximité, profitables à la prise de décisions et à l'innovation.

Il faut donc mettre le citoyen en situation d'apporter sa contribution, redonner au citoyen le goût, l'envie et les moyens d'une expression libre, susceptible de lui permettre d'exercer une pression réelle sur l'autorité, locale ou nationale selon le sujet, de donner une visibilité à sa demande, et une chance d'aboutir concrètement. Or actuellement le constat est clair : le droit de pétition auprès des assemblées parlementaires ne fonctionne pas, et il fonctionne mal auprès des assemblées locales. Il n'y a ni visibilité ni efficacité de son régime actuel.

Il est proposé d'instituer un véritable droit de pétition au plan local, à tous les citoyens âgés de plus de 16 ans, la pétition devant être initiée par un certain nombre de citoyens à définir. Sous réserve de recevabilité, pour éviter des sujets contraires à l'éthique ou ne relevant pas de la collectivité destinataire, la pétition électronique, de plein droit, serait mise en ligne sur un site dédié, pour une durée de quelques mois. Avec un nombre de signatures recueillant 15 % des électeurs inscrits, la pétition devrait alors automatiquement faire l'objet d'un examen public sur le fond par l'assemblée délibérante concernée, en présence d'au moins 10 ou 20 de ses auteurs. Cette assemblée resterait toutefois souveraine sur le sujet de fond.

Il est au surplus proposé un droit de pétition national ouvert et visible, dans des conditions de mise en ligne à définir, recensé dans les archives numériques des deux assemblées quant à son résultat et à la suite donnée, et accessibles en permanence sur les sites internet dédiés.

Permettre aux citoyens de conforter la politique mise en œuvre par le gouvernement, ou de lui lancer un avertissement ou même de le sanctionner en lui imposant le cas échéant un changement de majorité passe par un retour au septennat, mais non renouvelable, avec des élections législatives à mi-mandat. Un tel système dont nous avons déjà l'expérience avec les cohabitations, permettrait de réaffirmer la réalité démocratique, en donnant au citoyen un levier d'expression politique forte, de nature à lui donner envie de se rendre aux urnes.

Le nouveau citoyen doit s'approprier la notion de "Citoyenneté Européenne". Le projet Européen ne peut pas reposer que sur des règles économiques et monétaires. Il faut à l'Europe un projet citoyen global, ambitieux, cohérent qui donne l'espérance d'un avenir meilleur, solidaire, un pouvoir élargi pour promouvoir de nouvelles compétences européennes en matières sanitaire, écologique, fiscale, stratégique.....

L'idée d'une citoyenneté mondiale pour assurer la survie de l'humanité doit émerger dans la conscience citoyenne. Créer des agences supranationales mondiales indépendantes des États-Nations pour tout ce qui touche la survie de l'humanité: climat, protection des espèces vivantes, santé, armes de destruction massive.... Est-ce de l'utopie que de promouvoir un Congrès des peuples, élu en complément ou en refonte des Nations Unies trop souvent impuissantes pour la prise en charge de nouveaux défis de la société mondiale ?

Corriger Promouvoir Transmettre

Le nouveau citoyen ouvert aux transformations du Monde tout en gardant son esprit critique a la perception des bouleversements qui l'attendent dans ses habitudes. S'appuyant sur la mutualisation des ressources, en particulier en ce qui concerne l'accès aux soins, à la nourriture, au logement, à l'éducation, à la culture, ... il favorise la création de nouvelles structures appropriées à la solidarité, la protection sociale, la fiscalité. Introduire dans l'examen de la Loi de finances annuelle de l'Etat, en regard des critères économiques habituels (croissance, endettement, ...) des critères sociaux (taux de pauvreté, répartition des richesses, ...) permettrait d'éclairer les élus et les citoyens sur les conséquences sociales immédiates des orientations économiques à voter.

Il répare, corrige et protège. Il doit sortir de l'immédiateté subie, anticipe et planifie pour penser en termes de temps long, en termes de partage, en termes de valorisation des compétences utiles.

Le nouveau citoyen en tant qu'être social émancipé, donc autonome et responsable, à laquelle la République ferait confiance dans sa capacité de jugement et d'action, ici et maintenant, doit promouvoir de nouvelles valeurs dans nos schémas habituels de représentation de notre humanité comme une évolution de la Constitution de la République Française afin d'y inscrire de nouvelles aspirations à

davantage de justice sociale, de prise en compte des équilibres biologiques et de participations actives des citoyens à leur devenir.

Le nouveau citoyen lucide, devenu mentalement agile est aussi un philosophe. En tant que représentant du genre homo sapiens, il appréhende la nature humaine telle qu'elle est, un passage éphémère de l'homme dans l'espace-temps de l'humanité. Cette perception lui confère un devoir, celui de la transmission. Ce devoir l'oblige notamment à protéger le bien commun des générations à venir, la planète où elles vivront à leur tour. Le citoyen dépositaire d'une nouvelle liberté doit redevenir « vigie » de cette humanité.